



ENVOI DES DOSSIERS

Merci d'adresser votre dossier complet conjointement par courriel à :
Dr Véronique GARCIA, chef de projets & responsable GDR : veronique.garcia@ccecqa.fr
Et
Valérie ETCHEGORRY, chargée de mission GDR : valerie.etchegorry@ccecqa.fr
Copie à : formation@ccecqa.fr



Un accusé de réception vous sera adressé systématiquement dès la réception de votre dossier.

ATTENTION :

Cette formation est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du CPOM ARS-CCECQA 2023-2027, hormis les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

La formation se déroule sur 5 journées complètes indissociables.

La validation de la formation nécessite la présence à l'ensemble des 5 journées.

Formation uniquement présentielle



Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

COORDONNATEUR DE LA GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS

1.



POURQUOI FAIRE CETTE FORMATION ?

Positionné entre la direction, les instances et le terrain, le COGRAS occupe une fonction clé - souvent sans lien hiérarchique direct - pour faire progresser la sécurité des soins au quotidien. Résolument pragmatique, ce parcours de 5 jours apporte l'ensemble des leviers indispensables à l'exercice complet de votre mission.

2.



POUR QUI ?

Tout professionnel des établissements de santé de Nouvelle-Aquitaine (médecin, pharmacien, responsable qualité, cadre de santé...) exerçant ou souhaitant exercer la fonction de COGRAS.

3.



CONTENU

- Cadre réglementaire et ancrage institutionnel
- Méthodes d'analyse des risques a priori et a posteriori
- Gestion des événements indésirables : de la déclaration au plan d'action
- Facteurs Organisationnels et Humains
- Culture de sécurité des soins



Pédagogie active et immersive :
Ateliers en sous-groupes, décodage de situations réelles et études de cas viennent compléter les apports théoriques.

4.



LIEU & DATES DES SESSIONS

- **Lieu** : PESSAC (33)
- **Session 1**
 - J1 & 2 : mardi 2 et mercredi 3 mars 2027
 - J3 : mardi 27 avril 2027
 - J4 & J5 : Mardi 1^{er} juin & mercredi 2 juin 2027
- **Session 2**
 - J1 & 2 : mardi 12 et mercredi 13 octobre 2027
 - J3 : mardi 23 novembre 2027
 - J4 & J5 : mardi 7 & mercredi 8 décembre 2027

5.



CANDIDATURE

L'admission à cette formation est soumise à la validation préalable de votre dossier de candidature.

Composition du dossier :

- Un **Curriculum Vitae (CV)** à jour
- Une **lettre de motivation** exposant votre cadre d'exercice, vos motivations à intégrer cette formation COGRAS et les objectifs visés pour votre pratique au quotidien
- Une **lettre d'engagement** de la direction et de la CME à vous permettre de suivre l'intégralité de la formation et à vous dégager du temps pour la réalisation des travaux intersession (modèle fourni sur demande).

Dates limites de dépôt et retours :

- **Session 1** : Candidature à transmettre **avant le 06 janvier 2027** (réponse transmise au plus tard le 02 février 2027).
- **Session 2** : Candidature à transmettre **avant le 31 juillet 2027** (réponse transmise au plus tard le 10 septembre 2027).
- Un accusé de réception vous sera adressé systématiquement dès la réception de votre dossier.